

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7402812501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7402812501>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 avril 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*SAS LA MAISON DU CONSEIL
Office Notarial 14 rue Chevreul
BP12332 49023 ANGERS CEDEX 02*

MODIFICATION STATUTAIRE SCI NICHIARETO

Aux termes de l'assemblée générale du 4 avril 2025, de la société SCI NICHIARETO,

Société civile immobilière, au capital de 1 000,00 Euros, siège social : ANGERS (49100), 21 rue Jean Prédali – RCS ANGERS n°804 620 193.

Il a été décidé de transformer la Société civile immobilière en société à Responsabilité limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. La société susvisée a décidé de transférer son siège social de ANGERS (49100), 21 rue Jean Prédali, au 5 Place Lorraine à ANGERS (49100), à compter du 4 avril 2025.

L'objet social a été modifié. L'article N°2 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention

"La société a pour objet :

- L'acquisition, l'aliénation, la gestion et plus généralement l'exploitation par la location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- La prise de participation dans toutes les sociétés immobilières,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans l'immeuble de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu

qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société."

Nouvelle mention :

"La société a pour objet :

- L'acquisition, l'aliénation, la gestion et plus généralement l'exploitation par la location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- La prise de participation dans toutes les sociétés immobilières,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans l'immeuble de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement."

La dénomination sociale a été modifiée et devient NICHIARETO à compter du 4 avril 2025.

Ancienne mention

SCI NICHIARETO

Nouvelle mention :

NICHIARETO

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS.

Pour avis,

Le Notaire

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex